

Pièce 2 :

**Lettre ouverte aux élus et représentants des Conseils de l'UdS
(le 18 octobre 2010)**

La vie démocratique de notre université dépend en grande partie des modalités de fonctionnement de nos instances et du respect de règles élémentaires. Or nos conseils ne sont toujours pas pourvus de règlements intérieurs alors qu'ils sont statutaires (articles 19, 25 et 31 des statuts de l'UdS) et auraient dû être mis en place dès le début de l'année 2009. Par ailleurs, malgré des demandes insistantes et répétées, les documents ne sont toujours pas disponibles dans des délais satisfaisants pour l'exercice démocratique des mandats électifs. Ainsi, ce jour, à la veille du CA du 19 octobre, les administrateurs ne disposent pas d'un point essentiel soumis à discussion : le point « 3.1 Budget 2011 du niveau 1 au niveau 2 ».

Le dernier Conseil d'Administration du 28 septembre 2010 a montré que l'absence de règlement intérieur pouvait générer des doutes et des incidents sur les procédures de vote. Il a ainsi fallu que huit membres du CA bataillent pendant de longues minutes pour faire accepter par le président un simple vote à bulletin secret. Plus grave encore, les procédures de vote pourraient être entachées d'irrégularité : le principe, non formalisé, d'un vote s'effectuant sur la base d'une majorité, non des présents, mais du quorum de début de conseil, est pour le moins discutable. C'est ainsi que le décompte des « Pour » ne se fait que très rarement.

Les élus et représentants *Agir Ensemble pour une université démocratique* formulent instamment les demandes suivantes qui sont adressées au Président et à notre Directeur Général des Services :

- respecter le délai d'une semaine pour l'envoi de l'ensemble des documents ;
- disposer des procès verbaux dans un délais de deux semaines après les conseils
- finaliser les règlements intérieurs des conseils, de telle sorte qu'ils puissent être adoptés lors des conseils du mois de décembre après avoir été débattus ;
- veiller à ce que les membres de chacun des conseils qui le souhaitent soient respectivement associés à l'élaboration de chacun des règlements.

Toutes ces mesures auraient dû être prises depuis fort longtemps. Ne prenons pas le risque de nouveaux incidents. Le fonctionnement démocratique de nos instances dépend aujourd'hui de l'établissement et du respect de règles élémentaires dont nous ne saurions nous passer.

Les élus et représentants *Agir Ensemble
pour une université démocratique*